



## pavillon d'accréditation (ONUG)

avenue de la Paix 8-14 - Genève



**maître d'ouvrage**  
organisation des Nations Unies

**architecte**  
atelier d'architecture  
Jacques Bugna

**ingénieur civil**  
Bourquin et Stencek

**ingénieur cvse**  
Bonnard et Gardel

**type de procédure**  
appel d'offre international  
pour un pool de mandataires  
conception et réalisation

**résultat**  
1<sup>er</sup> rang

**programme**  
pavillon d'accréditation

**coût total** confidentiel

**conception** 2001  
**réalisation** 2008

**publications**  
Architecture de votre région 2006  
Architecture de votre région 2010



L'intervention architecturale retenue pour les accès principaux au site consiste à réaliser un portique dont les dimensions varient selon l'importance et la nature de chaque entrée. Cet objet, par sa répétition, devient un repère visuel qui permet d'identifier chaque accès; sorte de « folie », il représente l'image du Palais depuis l'extérieur. Le pavillon de Pregny est destiné à l'accréditation et à l'accueil de l'ensemble des délégations et des visiteurs. L'édifice s'implante dans la continuité du portique d'entrée de Pregny. Le parti typologique est simple et clair, dans l'esprit d'un bâtiment dévolu aux visiteurs le découvrant pour la première fois. Les espaces principaux se déclinent en enfilade. Le concepteur a cherché à rendre ces espaces autonomes tout en privilégiant le contact visuel. La différence de niveau entre les deux espaces majeurs du bâtiment permet à la zone d'accréditation, placée au centre du bâtiment, de bénéficier d'un éclairage naturel adéquat et d'une vue dégagée sur le Palais des Nations. L'architecte s'est astreint à un choix limité de matériaux par souci d'homogénéité entre le pavillon et les éléments constitutifs du portique d'entrée.